

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Votez CGT en décembre 2018, c'est se donner collectivement les moyens de lutter contre la casse de notre profession et avoir la certitude que vos élu.e.s seront toujours à vos côtés pour vous accompagner dans la défense de vos droits.

CTE
CAPL
CAPD

Élections professionnelles Fonction publique

DÉCEMBRE 2018 **JE VOTE CGT**



FACEBOOK :
CGT Santé Action Sociale



TWITTER :
@CgtSanteSocial



YOUTUBE :
Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale



APPLICATION MOBILE :
CGT Santé et Action Sociale

Coordonnées du syndicat

Fédération Santé et Action Sociale CGT
263 rue de Paris - Case 538 - 93515 Montreuil CEDEX - sg@sante.cgt.fr

>> ELECTIONS PROFESSIONNELLES
DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

AMA

(ASSISTANT.E MÉDICAL.E ADMINISTRATIF-VE)
OU SECRÉTAIRE MÉDICALE

VOTEZ pour le progrès social



ÉLECTIONS
6 décembre 2018



Fonction Publique Hospitalière

AMA (ASSISTANT.E MÉDICAL.E ADMINISTRATIF-VE) OU SECRÉTAIRE MÉDICALE

NOTRE TRAVAIL :

- **Impact des nouvelles technologies** : dictée numérique, reconnaissance vocale, centrales téléphoniques, prise de rendez-vous par internet, mise sous pli automatisée des courriers avant l'envoi directement par mails sur messagerie sécurisée, dématérialisation du dossier du patient, glissement de tâches vers les médecins...
- **Conditions de travail** : mise en place d'organisations standardisées inadaptées, mutualisation des effectifs, recours aux indicateurs (nombre de courriers, de réponses aux appels, contrôle des temps de connexion ...) entraînant la perte de sens au travail, pression constante du management, des patient.e.s, des équipes médicales et soignantes, ...risques psychosociaux. Rythmes effrénés du fait de la baisse de la Durée Moyenne de Séjour et du développement toujours croissant de l'ambulance,
- **Effectifs** : diminution drastique (volonté nationale et institutionnelle), départs à la retraite non remplacés démultipliés en rapport avec la pyramide des âges, recours systématique aux agents contractuels, déqualification de la fonction pour des raisons comptables en recrutant dans les secrétariats médicaux des adjoints administratifs (catégorie C) à la place des AMA (catégorie B).

NOTRE CARRIÈRE :

- Raréfaction des concours et du nombre de postes pour lesquels ils sont ouverts en inadéquation avec ceux vacants, examens professionnels inexistantes,
- Carrières allongées résultant des taux de promotion en grades 2 et 3 en baisse notable, le tout aggravé récemment par le Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR) qui rallonge la durée de certains échelons, a supprimé l'avancement d'échelon à la durée minimum, et dont le seul volet favorable aux salarié.e.s est gelé (augmentation des indices suite à modification des grilles),

Préservons notre statut et notre rôle !

- Non application des textes qui auraient permis de résorber l'emploi précaire (loi ANT) jusqu'en mars 2018,
- Application inégale sur le territoire des textes concernant l'IFTS (Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires à partir de l'indice brut 390),
- Système de notation non homogène d'un établissement à l'autre, ne reflétant pas notre valeur réelle alors que la note impacte directement notre déroulement de carrière et notre prime de service,
- Gel du point d'indice jusqu'à nouvel ordre.

CE QUI SE PROFILE :

- Remplacement quasi systématique des AMA par des adjoints administratifs qui, pour la plupart, ne seront jamais statutairement positionnés en catégorie B, tout en ayant les mêmes responsabilités, la même charge de travail et, pour le plus grand nombre, la même formation. Risque de faire de nous un corps en voie d'extinction,
- Peut-on laisser croire que notre métier soit si peu spécifique qu'il puisse intégrer des agents en reclassement sans les mettre en difficulté ?
- Développement du numérique : affiché comme un progrès, c'est en fait la solution retenue pour diminuer encore et toujours les effectifs des AMA au détriment des patients, des familles, de la cohésion de l'information et du sens de ce métier pourtant essentiel à l'hôpital,
- Effet pervers du glissement de tâches vers les médecins : remise en question de notre rôle et de notre avenir au sein de nos services.

LA CGT REVENDIQUE :

L'AVENIR QUE NOUS VOULONS :

- ▶ **Battons-nous** afin de garder et faire reconnaître nos compétences, celles qui donnent du sens à notre profession,
- ▶ **Battons-nous** pour stopper la taylorisation des tâches qui casse le collectif et rend le travail pourvoyeur de risques psychosociaux,
- ▶ **Battons-nous** pour une légitime revalorisation salariale et une carrière linéaire afin d'accéder au dernier échelon de notre grade avant le départ à la retraite,
- ▶ **Battons-nous** pour une accession facilitée au grade d'AMA par des concours annuels ouverts en adéquation avec les postes laissés vacants ou non pourvus,
- ▶ **Battons-nous** pour une application uniforme sur l'ensemble du territoire du texte concernant l'Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires (IFTS) par son attribution systématique à toutes les AMA éligibles,
- ▶ **Battons-nous** pour que notre choix de mobilité, rendu difficile voire impossible du fait de la raréfaction des postes classés en catégorie B, reste une opportunité pour chacun.e.



Réapproprions-nous notre rôle premier de lien entre patient.e.s, médecins et soignant.e.s !